

2027

4 DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À VOTRE PLAN DE FORMATION

REMISES À NIVEAU ET PRÉPARATIONS CONCOURS



- Toutes les remises à niveau et préparations concours
- Prise en charge : 100% de la pédagogie pour tous les établissements et 80% du traitement et des déplacements pour les établissements de moins 400 agents
- Recensement au fil de l'eau jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire

MAINTIEN DANS L'EMPLOI , SECONDE PARTIE DE CARRIÈRE

- Tous les agents pour toutes les formations diplômantes et certifiantes
- Priorité au reclassement pour raison de santé, puis anticipation de l'usure professionnelle et enfin seconde partie de carrière
- Prise en charge : pédagogie, traitement et déplacement
- Première demande accordée au fil de l'eau - les suivantes font l'objet d'un recensement 2 fois par an : octobre N-1 et mai N

FONDS D'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL (FAR)

- Priorisé si le projet a un contenu innovant ou expérimental
- Et/ou s'il fait appel à de nouvelles modalités d'apprentissage,
- Et/ou s'il ne peut être financé par le plan de formation pour insuffisance financière
- Priorité aux projets des adhérents de moins de 1 000 agents , puis projets co-construits et enfin ceux des plus de 1 000 agents
- Possibilité de co-financement
- Recensement 2 fois par an : octobre N-1 et février N



FORMATIONS DIPLÔMANTES, CERTIFIANTES TO SA ET FQ&CPF

- Toutes les formations diplômantes et certifiantes au RNCP et Registre Spécifique, de tout niveau (de 1 à 7).
- Priorité aux agents issus des filières Technique, Ouvrière, Sociale et Administrative
- Prise en charge : pédagogie, traitement et déplacement
- Recensement 2 fois par an : octobre N-1 et mai N.

